

Europass - Plateforme de mobilité européenne

Présentation

Europass a été mis en place par l'Union Européenne pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi en Europe. Il permet aux citoyens de démontrer clairement et facilement leurs qualifications et leurs compétences dans l'ensemble des Etats membres de l'Union.

D'abord distribué sous forme papier à l'issu d'une mobilité européenne, l'Europass a ensuite réuni cinq documents pour améliorer la transparence des qualifications.

A partir de **juillet 2020**, le nouvel Europass devient une [plateforme pour la gestion des compétences et des carrières](#). Cet ensemble d'outils en ligne gratuits et sécurisés, disponibles en 29 langues dans 35 pays, aident à gérer la carrière et les études tout au long de votre vie.

Bénéficiaires

Toute personne souhaitant communiquer et rendre compréhensible ses compétences et qualifications lorsqu'elle est en situation de mobilité (géographique ou professionnelle) en France et en Europe, quels que soient son âge, son expérience, son niveau ou son domaine de formation.

Europass est un ensemble gratuit d'outils et d'informations en ligne pour tous, indépendamment de la nationalité ou du pays de résidence.

Avantages

Europass garantit la pertinence des compétences et des qualifications ainsi que leur juste appréciation. Il facilite le passage d'un pays ou d'un secteur d'activités à l'autre.

Grâce à Europass, les employeurs peuvent identifier plus aisément les qualifications et compétences des demandeurs d'emploi originaires d'autres Etats membres.

Les responsables de l'enseignement, de la formation et de l'orientation peuvent mieux conseiller les personnes intéressées sur les filières et possibilités de formation les plus appropriés.

Contenu

Europass offre différents services :

▾ Une nouvelle plateforme aux fonctionnalités renouvelées

- un [profil en ligne](#) pour enregistrer les compétences, qualifications et expériences,
- des outils pour créer des [CV](#) et des [lettres de motivation](#)
- des informations pays par pays sur les formations, les qualifications, les systèmes de reconnaissance et de validation des acquis, l'orientation ou le travail en Europe,
- des suggestions d'emplois personnalisées ([via EURES](#)) et des cours pour les utilisateurs d'Europass en fonction de leurs intérêts et de leurs compétences
- un [service d'émission de titres certifiés numériques dédié aux organismes](#).

▾ Des documents pour valoriser les compétences et qualifications

- [Europass Mobilité](#) pour décrire les compétences acquises suite à une période de mobilité d'études ou de stage,
- le [Supplément au Diplôme](#) pour décrire les compétences acquises lors d'une formation du supérieur,
- le [Supplément au Certificat](#) pour décrire les compétences acquises lors d'une certification professionnelle.

Contacts

La mise en œuvre d'Europass relève dans chaque Etat d'un Centre National Europass qui en assure la promotion et coordonne les activités. C'est le premier point de contact pour toute personne ou organisation souhaitant utiliser Europass.

La France a missionné l'Agence Erasmus+ France comme Centre National Europass : www.agence-erasmus.fr

Contact : europass@agence-erasmus.fr

Textes de référence

Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 (abroge décision 2241/2004/CE)